



# Le Cabrièrois

3ème trimestre 2010

## Bulletin trimestriel d'informations municipales



**Consultez notre site web**  
<http://www.cabrieres34800.fr>

### Sommaire

Le mot du Maire	p.2
Au fil des conseils, divers	p.3
Agence Postale, Réglementations, Info	p.4, 5
Echos Crozes, Syndicat Centre Hérault	p.6, 7
Bibliothèque, divers	p.8
De nous à vous	p.9 à 11
Cabri'hier, Echos de C.C. du Clermontais	p.12
La vie des associations	p.13 à 16
Vie économique	p.17,18
Infos de dernière minute	p.19

# *Le mot du Maire*

---

Bonjour à tous,

En début de mon propos, je dirais tout d'abord « Quel bel été que nous avons eu en cette année 2010. Beau temps en continu, un peu de chaleur quand même, pas mal de touristes dans la région, des fruits délicieux à tout va, melons, pêches, abricots et autres. Hélas la « Sécade » encore une fois s'est faite sentir... est-ce que l'été 2011 sera un plus arrosé et moins chaud... qui le sait ?

En ce début de vendanges, des raisins déjà bien mûrs avec des degrés importants sont arrivés à la cave de l'Estabel, pour évidemment permettre d'élaborer un délicieux nectar qui fera date.

La quantité hélas n'est toujours pas au rendez-vous depuis quelques années.

Après la fête de l'école fin juin... La rentrée des classes, moment important pour les enfants et leurs parents, a eu lieu le jeudi 2 septembre. Une nouvelle directrice a été nommée, Mme. Fourestier, elle prendra ses fonctions après les vacances de Toussaint. Dans l'attente M. Frasnédo assure son remplacement auprès des élèves et Ml. Gonzalez, enseignante auprès des maternelles (du lundi au jeudi), la supplée à la direction de l'école, M. Grégoire complète l'équipe le vendredi. L'école accueille actuellement 41 élèves. Avant l'été le Conseil Municipal, à la demande des parents, a décidé de mettre en place un service de garderie le matin et le soir. Cela permettra à certains parents qui travaillent de laisser leur enfant dans la nouvelle salle sous la surveillance de Nadine et Danièle, lesquelles officient déjà à la cantine.

J'ai eu le plaisir fin juillet de rencontrer Mr Chopin, le Sous Préfet de Béziers, pour mettre en place l'étude d'un Plan de Prévention Risques Inondations. Il m'a assuré de son soutien pour que cela soit effectué en 2011 par les services de l'Etat.

Il faut espérer que l'appartement de la Mairie, en cours de rénovation grâce à l'aide de la Communauté de communes du Clermontois, sera « proposé » en location au mois de novembre 2010. La piste DFCD de Cabrières à Péret sera bientôt terminée, c'était un lien manquant pour que les services incendies puissent intervenir dans ce secteur de garrigue sensible. La réalisation a été prise en charge totalement par le département. Je remercie le Département pour l'aide apportée à cette opération ainsi que pour les chemins de Roques Blanches et d'Escourbio (haut) qui ont été en grande partie rénovés. L'élargissement (en partie) de l'avenue de l'Estabel a été réalisée après entente avec MM. Grabe et Perez, par l'entreprise Colas et les employés communaux.

Au stade, à la place de l'ancien tennis, l'Agorespace est en cours de finition. Certains impondérables ont retardé les travaux. Ce nouveau terrain de sport sera bientôt ouvert et devrait, avec les diverses possibilités qu'il offrira, occuper les jeunes sportifs et les tennismen. (Merci à Alain et José pour les travaux imprévus qu'ils ont dû réaliser).

L'entrée Nord a été terminée par l'intervention de J. Abes; ruisseau et drain ont été réalisés, il ne manque plus qu'à planter un peu d'arbustes.

Les recherches d'eau à l'Estabel et aux Crozes ont été faites les premiers jours d'Août, nous attendons les résultats.

Je remercie encore le Département pour son aide précieuse, particulièrement en ce domaine.

Le premier week-end de juillet, la fête locale s'est bien déroulée et le repas du dimanche soir, précédé du spectacle, fut une réussite grâce au comité des fêtes et aux artistes amateurs.

Aux Crozes, les Amis de St Martin ont réussi cette année à nous faire profiter de leur repas sans pluie, dans une bonne ambiance.

L'Estabel en fête a rassemblé des gens de Cabrières et de tout le secteur ainsi que des touristes ravis de ces deux belles soirées offertes par nos vigneron.

La Vissounade fut ventée mais superbement réussie avec toujours plus d'amateurs pour ce genre d'animation originale; la descente nocturne aux lampes frontales et autres est parfois épique.

Le Foyer Rural n'a pas eu de chance pour son grand déballage, la pluie s'était invitée juste ce jour-là, dommage. Mais la St Jean fut réussie, avec le beau feu d'artifice offert par la commune.

Le dimanche 4 juillet, le 52<sup>ème</sup> anniversaire de la pose et de la bénédiction de la Vierge de Pioch Farrus, fut un succès de par son organisation et de par la cérémonie avec le père H. Dussel. Un temps splendide a permis à toutes et à tous d'apprécier cet « espace » Cabriérois. Nous envisageons avec quelques Cabriérois d'éditer une brochure évoquant quelques souvenirs....

Merci à tous ces organisateurs bénévoles, sans eux nos villages auraient des difficultés pour organiser tout cela.

Cet été, J.L. Espérou qui avait mis en place, rénové, équipé, la mine du Pioch Farrus nous a quitté. S'il a mis en service une structure de qualité, unique en son genre dans la région. Les nombreuses visites, tant de la population locale, que des touristes, en sont le témoignage. Nous envisageons, dans un futur espérons le proche, de continuer avec l'aide des organismes publics, l'activité créée par Jean-Luc et qui honore notre commune.

Je prends part à la peine de ses fils et ses amis.

J'espère que la lecture de mon mot ne vous a pas trop occupés.

Les joies et les peines dans un village comme le nôtre sont parfois insoupçonnées, car tout est de plus en plus complexe dans nos vies dites modernes.

Plus loin, j'aimerais que vous lisiez quelques extraits d'une lettre d'un maire rural dans la revue 36 000 communes, ça ressemble bien à Cabrières et autres villages proches ou plus lointains (page 8).

Francis GAIRAUD

## Nos peines

### Décès : elle nous a quittés

Mme Suzanne DOLQUES veuve RAMONDENC le 26 juin 2010  
Nous présentons à sa famille nos très sincères condoléances.

## Nos joies

### Naissance de :

Killyan DAME BAUDOIN né le 18 juillet 2010  
Bienvenue dans notre commune.

## Au fil des conseils municipaux

### Délibérations du CM du 21 juin 2010 :

- ⇒ concernant une demande de subvention pour le traitement contre la chenille processionnaire du Pin.
- ⇒ concernant le droit de préemption urbain, suite à la révision du POS devenu PLU.

### Délibérations du CM du 26 juillet 2010 :

- ⇒ concernant l'autorisation de signer une convention pour bénéficier de l'assistance technique des services de l'Etat.
- ⇒ concernant l'approbation du règlement de la garderie périscolaire.

### Délibérations du CM du 6 septembre 2010 :

- ⇒ concernant l'adhésion de la commune de Lacoste en la communauté de communes du Clermontais.
- ⇒ concernant la fixation des effectifs des emplois communaux.

*L'ensemble des PV des CM sont consultables en Mairie sur rendez-vous, pour les personnes qui le souhaitent.*

## Informations diverses

### Nouveaux horaires d'ouverture au public du secrétariat de la Mairie à partir du 1er septembre :

Les Lundi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00  
Le Mardi de 8h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h00  
Le Mercredi de 9h00 à 12h00

### Une Association Pour l'Amélioration des Secours Médicaux. POURQUOI?

L'époque où l'on pouvait frapper à la porte du " Docteur de famille ", jour et nuit; les samedis, dimanches et jours fériés, est bien révolue. Depuis 2003 les Médecins Généralistes n'ont plus l'obligation d'assurer la garde.

Le Pays Cœur d'Hérault, c'est une population de plus de 60 000 habitants autour de Clermont l'Hérault, Gignac, Paulhan, Saint André de Sangonis, progressant d'environ 10 % par an avec une part croissante des plus de 60 ans fort demandeurs de soins.

Selon le Ministère de la Santé, le nombre de Médecins devrait diminuer de 10 % dans les prochaines années.

Si nous ne voulons pas, lorsque chaque minute compte, risquer notre vie et celle de nos proches, mobilisons-nous pour l'ouverture d'une " **Maison Médicale de Garde** " adossée à l'Hôpital de Clermont l'Hérault. **La Maison Médicale de Garde** s'inscrit dans l'organisation et les orientations du Schéma Régional d'Organisation Sanitaire, en coordination avec le 15, elle devient le maillon indispensable dans la chaîne des secours.

Le Projet de " **Maison Médicale de Garde** " a reçu l'accord de l'ensemble des Elus des Communautés de Communes de la Vallée de l'Hérault et du Clermontais et l'adhésion de 45 Médecins Généralistes volontaires pour assurer les permanences.

Pour aboutir rapidement, nous devons obtenir l'adhésion du plus grand nombre ce qui permettra à l'Association de faire valoir l'intérêt de nos concitoyens en terme de santé auprès des Administrations de Tutelle.

### **Pour nous écrire, pour adhérer**

**A.A.S.M. - 14 rue Louis Blanc - 34800 -- CLERMONT L'HERAULT Contact :**  
**Tél : 04 67 96 96 26 -- 04 67 44 03 67 - 06 82 78 96 32**

# Parution du Cabriérois

Chacun et chacune d'entre vous êtes attaché à la lecture du Cabriérois ,ce bulletin d'informations municipales permet de savoir ce qu'il se passe dans notre commune. .

Pour faciliter les parutions, nous demandons aux responsables des différentes associations et aux commerçants de bien vouloir respecter **les dates de dépôt des articles en mairie, généralement la première semaine des mois de mars, juin, septembre et décembre** ; en outre, nous vous rappelons que **le Cabriérois est distribué la dernière semaine de chaque trimestre : fin mars, fin juin, fin septembre et fin décembre.**

**Pensez donc à anticiper l'annonce de vos différentes manifestations.**

## Agence postale

**L'agence postale reprend ses horaires habituels dès le 21 septembre :**

**les lundi , mardi, jeudi et vendredi de 8 h 50 à 11 h 40**

**les mercredi et samedi de 9 h 15 à 11 h 40.**

**(fermeture un samedi par mois)**

**Le courrier est relevé dans la boîte aux lettres à la mairie à 10 h 00 du lundi au vendredi.**

**Dans votre agence postale, vous pouvez :**

- faire affranchir vos courriers,
- déposer vos colis, lettres recommandées, courriers suivis, chronopost,
- acheter des timbres, des enveloppes timbrées, des colissimos,
- acheter vos recharges pour les téléphones mobiles (tout opérateur)
- faire vos avis de réexpéditions...

**Et pour les clients de la Banque Postale,**

- déposer les chèques,
- verser ou retirer de l'argent sur vos comptes (300 € maximum sur 7 jours)
- demander des virements de compte à compte...

La banque postale propose actuellement des prêts à la consommation intéressants.

La vente de tickets de la Française des Jeux est proposée dans votre agence postale.

Sandrine

## Réglémentations

### Concernant :

**L'eau** : un nouveau règlement a été mis en place et se trouve à votre disposition en Mairie.

**Les parkings des véhicules** : les emplacements de parkings seront matérialisés en **couleur blanche** dès la disponibilité des agents municipaux.

Tous les véhicules qui ne respecteront pas ces derniers seront verbalisés par la Police intercommunale au tarif en vigueur.

**Les stationnements interdits**: les emplacements seront matérialisés en **couleur jaune** dès la disponibilité des agents municipaux.

Tous les véhicules qui ne respecteront pas ces derniers seront verbalisés par la Police intercommunale au tarif en vigueur.

**Le site Web de la commune est en ligne**

**Vous pouvez le consulter sur : <http://www.cabrieres34800.fr>**

Si vous avez des remarques à faire sur son contenu et des suggestions pour son amélioration, veuillez en faire part auprès de la mairie ou à : [jacques.guelton@wanadoo.fr](mailto:jacques.guelton@wanadoo.fr)

## **SOUS-PREFECTURE DE BEZIERS**

### **Commune de NEFFIES**

#### **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

#### **Captage du Falgairas**

**Avis d'ouverture de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique pour :**

**les travaux de dérivation des eaux souterraines en vue de l'alimentation en eau potable de la commune de Neffiès, l'instauration des périmètres de sécurité et des servitudes qui en découlent.**

**au titre de la législation sur l'eau et du Code de la santé publique**

Dans le cadre de la demande d'utilité publique pour les travaux de dérivation des eaux souterraines en vue de l'alimentation en eau potable de la commune de Neffiès et l'instauration des périmètres de sécurité et des servitudes qui en découlent par la commune de NEFFIES, il sera procédé à une enquête publique pendant **33 jours du 04 octobre 2010 au 05 novembre 2010 inclus.**

Les dossiers d'enquête ainsi que le registre seront déposés dans les mairies de NEFFIES et CABRIERES pour consultation aux heures habituelles d'ouverture au public et consignation des observations éventuelles sur le registre ouvert à cet effet pendant le délai précité.

Le commissaire-enquêteur désigné, Monsieur Eric DURAND, consultant en énergie et environnement, recevra, en personne, les observations du public aux dates et heures d'ouverture habituelle dans les mairies :

<b><u>Mairie de NEFFIES</u></b>	<b>le : 06 octobre 2010 de 08H45 à 11H45</b>
<b><u>Mairie de CABRIERES</u></b>	<b>le : 11 octobre 2010 de 08H45 à 11H45</b>
<b><u>Mairie de NEFFIES</u></b>	<b>le : 26 octobre 2010 de 16h30 à 18h00</b>

Dans le délai réglementaire, il pourra être pris connaissance des rapport et avis du commissaire-enquêteur dans la Mairie concernée ainsi qu'à la Sous-préfecture de Béziers. (Bureau des Politiques Publiques - Section Enquêtes publiques).

# Documents préfectoraux

## CARTE NATIONALE D'IDENTITE

### a) Pièces communes à fournir pour toutes demandes :

- formulaire
- 2 photos d'identité (35 x 45)
- Justificatif de domicile (avis impôt, quittance de loyer, facture d'électricité, téléphone fixe ou portable, titre propriété ou attestation d'assurance)
- Justificatif de l'état civil (passeport, cni)
- Présence indispensable du demandeur et du responsable légal pour les mineurs, ainsi qu'un justificatif d'identité du responsable légal

### b) Première demande :

- Copie intégrale de l'acte de naissance (à demander dans la mairie de naissance) +
- Pièces communes voir a)

### c) Renouvellement :

- \* **Si votre CNI actuelle est plastifiée et périmée de - de 2 ans :**
  - Pièces communes voir a)
- \* **Si votre CNI actuelle est plastifiée et périmée de + de 2 ans :**
  - Copie intégrale de l'acte de naissance (à demander dans la mairie de naissance) +
  - Pièces communes voir a)
- \* **Si votre Carte d'Identité est non plastifiée (ancien modèle) :**
  - Pièces communes voir a) +
  - Copie intégrale de l'acte de naissance (à demander dans la mairie de naissance)

### d) Perte ou vol :

- \* **Si impossibilité de présenter la pièce d'identité ou un passeport biométrique ou électronique :**
  - formulaire de déclaration de perte ou de vol +
  - Pièces communes voir a) +
  - **timbre fiscal 25 €**

## PASSEPORT

### ATTENTION

**En raison de la mise en œuvre du passeport électronique dans le département de l'Hérault, il faudra vous adresser à la Mairie la plus proche équipée d'une station d'enregistrement soit celle de :**

**Clermont l'Hérault**

## CARTE GRISE

### Pièces à fournir pour l'immatriculation d'un véhicule dans le nouveau système SIV AA-000-AA.

- Demande d'immatriculation remplie, datée et signée
- carte grise barrée, signée et datée+ **heure de vente**
- Certificat de cession du véhicule **original** daté signé+ heure de vente (pour les l'entreprises : ne pas oublier le tampon)
- copie **Procès verbal** du Contrôle technique (- de 6 mois)
- Justificatif d'identité **en cours de validité (extrait KBIS pour les entreprises de - de 2 ans)**
- Justificatif de domicile
- chèque (fournir pièce d'identité du titulaire du chèque)

**Vous pouvez circuler pendant un mois avec le coupon détachable de la carte grise préalablement rempli.**

### TARIFS :

#### Changement d'adresse :

⇒ **a) Si vous êtes détenteur d'un certificat d'immatriculation dans nouveau système (SIV AA-000-AA)**

**Gratuit** : ne fournir que **copie de la carte grise** et du **Procès verbal** du **contrôle technique**, et les justificatifs d'identité et de domicile.

⇒ **b) Si votre carte grise est un ancien modèle (FNI 000 AAA 00)**

**2.50 € : (frais d'acheminement)**

Fournir les mêmes pièces que pour l'immatriculation

**Duplicata : 40.50€**

**Tracteur agricole : 57.50€**

#### Paiement par chèque à l'ordre de :

**Monsieur le Régisseur des recettes**

Dans tous les cas, vous recevrez votre certificat (nouveau, duplicata ou l'étiquette à apposer sur le certificat SIV), à votre domicile.

## Échos des Crozes

**FESTIVITES :** Tout l'été, la place des Crozes a connu de nombreux repas : sardinade, plats malgaches, Méchoui et bien sûr, le repas annuel de l'association St Martin des Crozes.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé et qui ont organisé ces festivités. A l'an prochain.

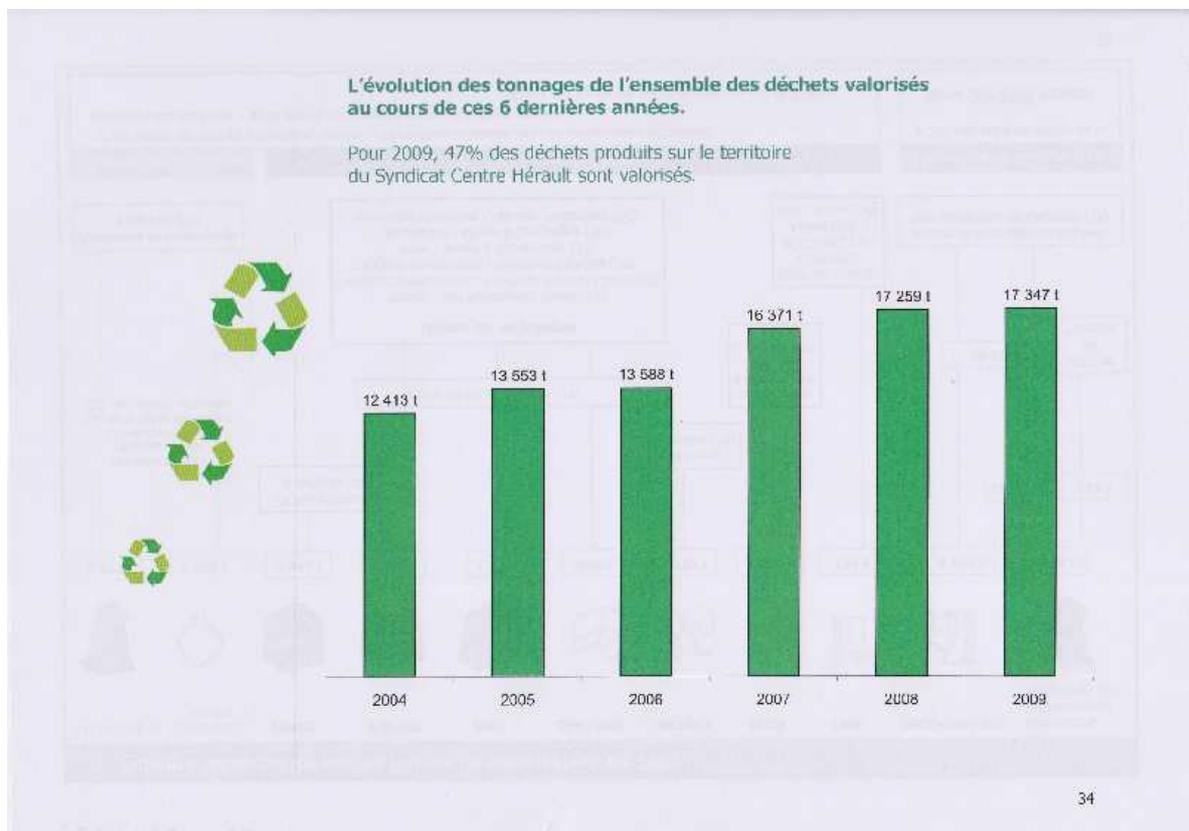
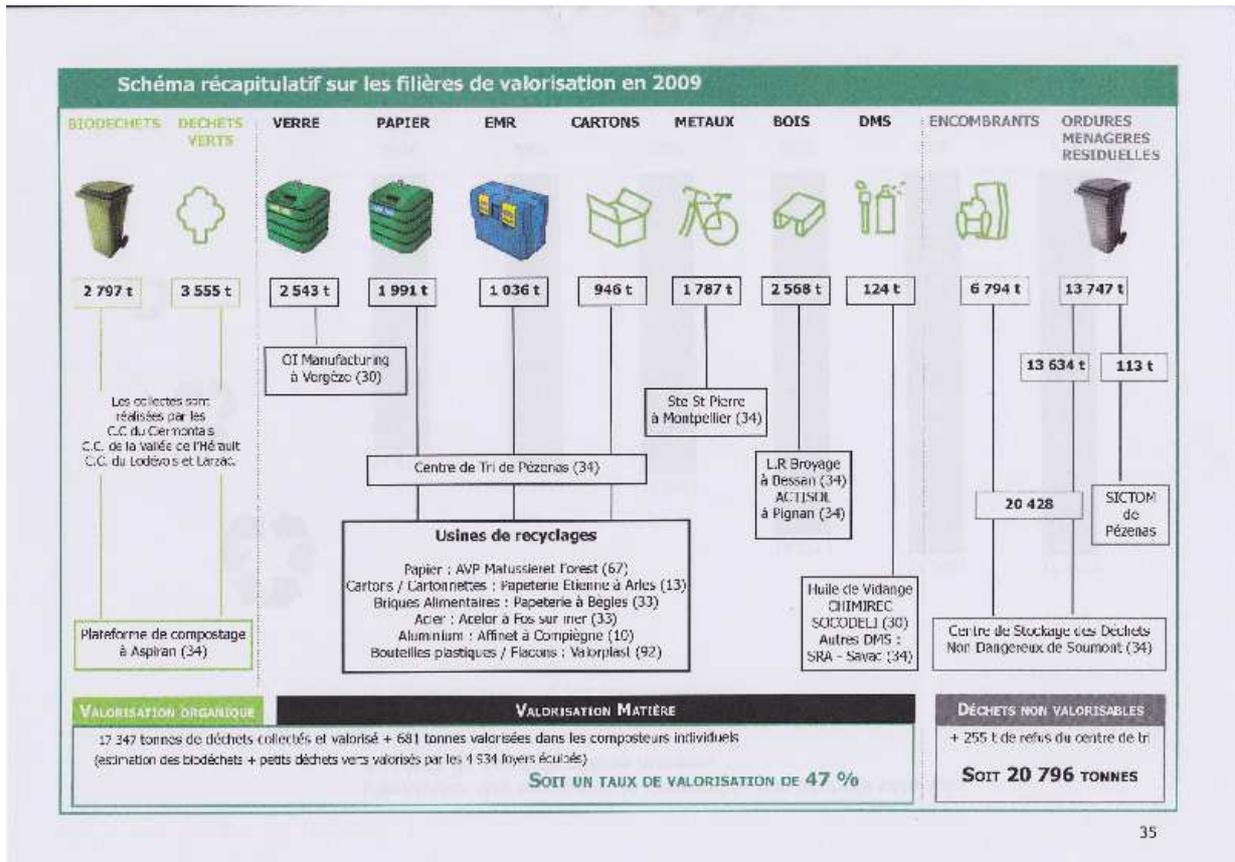
**CHASSE :** Depuis le 15 Août, la chasse au sanglier est ouverte. Les sangliers sont nombreux. Malheureusement la canicule gêne les chiens pour prendre le pied.

**TRAVAUX :** Tout l'été notre hameau a connu beaucoup de travaux, en particulier réfection de toitures. Ce qui ne peut qu'embellir encore notre village.

**TOURISME :** Les visiteurs ont été plus nombreux que l'année dernière et tous sont unanimes pour nous dire que notre hameau est magnifique.

Bonne rentrée et bonnes vendanges à tous.

Le 1<sup>er</sup> Adjoint  
Alain Mathieu



# La Bibliothèque du Bourniou

Cet été encore, lectrices et lecteurs ont fréquenté de façon régulière « Le Bourniou ». Bien sûr, depuis la rentrée, vous êtes encore plus nombreux et c'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous vous accueillons pour échanger quelques mots et.....vos livres.

En juillet, le bibliobus de la Direction départementale du Livre et de la Lecture (DDL) est passé et nous avons pu mettre en rayons de nouveaux titres.

Nous avons aussi profité des vacances pour acheter quelques nouveautés. Si toutefois vous ne trouviez pas les ouvrages attendus, vous pouvez remplir la fiche que nous tenons à votre disposition et par le biais de la navette de la DDL, nous les ferons parvenir.

## Quelques nouveautés :

- ROUANET Marie** : *La Nègre*  
**BOURDIN Françoise** : *D'espoir et de promesse*  
**HEBRARD Frédérique** : *Les châtaigniers du désert*  
**GARAT Anne-Marie** : *Pense à demain*  
**LEVY Marc** : *Le voleur d'ombres*  
**CALS Michel** : *Le petit paresseux*  
**DESMAZES Yves** : *Le pont du Diable*

et d'autres titres encore que vous pouvez venir découvrir,

Bonnes lectures,

Les Bénévoles

---

## Les taxes foncières

Tous les ans certains d'entre vous s'étonnent de l'augmentation de leurs taxes foncières en pensant que cela vient de la commune. FAUX !!!

**En effet, la commune décide du taux des taxes foncières bâties et non bâties mais pas des calculs des bases imposables.**

**Le taux communal de votre avis d'imposition est de 17,28% depuis 2002.**

---

## Qu'elle est belle ma petite commune !

(lettre d'amour de Bruno Bethenot, maire d'Arceau, extrait de la revue « 36000 communes des Maires ruraux de France » n°277)

Belle car à travers ses femmes, ses hommes et son territoire, elle a su forger depuis le XI<sup>e</sup> siècle un espace de vie commune dont son épanouissement est sa seule ambition.

Le premier constat qu'il faut avoir présent à l'esprit est que les structures ou collectivités sont dirigées par des hommes ou des femmes et que la nature humaine est ce qu'elle est et que le premier effort à faire par tous et pour tous est celui de l'écoute et de la réflexion dans le respect de chacun en tant qu'entité pour la bonne exécution de l'action publique, sans oublier que chacune des collectivités, la cellule de base est la commune.

La supprimer, c'est commettre la même erreur que ceux qui, à l'époque, ont supprimé l'instruction civique des programmes scolaires. La commune a certes un rôle très important à jouer au niveau des services à la population, mais elle a aussi une place très importante à tenir dans l'apprentissage de la démocratie : les élections municipales en sont le meilleur exemple. C'est le lieu aussi où chacun peut s'engager, se donner des objectifs ou défendre des convictions, des idées. C'est aussi le devoir de mémoire autour du monument aux morts .....

Quant à la vieille idée de supprimer les élus municipaux pour faire des économies, vaste plaisanterie, il faut être bien ignorant pour penser cela. S'il fallait remplacer le nombre d'heures passées par les élus des petites communes au service de leur commune par des agents territoriaux, il faudrait multiplier leur nombre par deux, soit environ 500.000 agents en plus sur la France. Le travail de maire ou adjoint de petite commune est différent de celui d'une grande ville, car il n'a pas ou peu d'agents, il doit faire face à tout, être au courant de tout, car il n'a pas de chef de cabinet, mais sa récompense n'est pas son indemnité, c'est la résolution du problème de son concitoyen ou de sa commune, c'est le sourire des enfants de l'école du village, c'est le salut amical de ses habitants et leur présence aux manifestations.

# *De nous à vous*

---

## LE HAUT DÉBIT A CABRIERES

Une réunion avec l'un des fournisseurs d'accès « West-Télécom » se tiendra à la salle des Fêtes le mardi 28 septembre à 18h30.  
Son représentant commercial M. Bazin se tiendra à votre disposition pour présenter sa société.

---

## *Paroisse de Cabrières*



**Dimanche 3 octobre de 10h à 16h : Journée de rentrée paroissiale à CABRIERES**  
**à 10h travail sur les lectures du jour.**  
**à 11h messe d'ouverture de l'année pastorale suivie du verre de l'amitié**  
**puis repas tiré des sacs en la salle des Fêtes et forum de discussion**

---

# De vous à nous

---

## Les routes et chemins communaux, c'est quoi ?

C'est aujourd'hui environ 47 kilomètres à entretenir avec deux employés du service technique qui disposent de matériels coûteux en entretien.

Face à certaines remarques parfois peu flatteuses, mises en garde par lettre recommandée et même constats d'huissier sur l'état des chemins auprès de la Mairie, nous pensons nécessaire de rappeler les devoirs et obligations de chacune des parties afin d'éclairer l'ensemble de la population.

En effet :

**La commune :** doit veiller à l'entretien ou la réfection des chaussées.

Elle ne peut financièrement et manuellement pourvoir à l'ensemble du réseau tous les ans.

Une vérification de ce dernier est effectuée par la commission « voirie » afin de planifier les travaux absolument nécessaires mais qui ne peuvent pas forcément se faire dans l'année du fait que le budget de notre commune est relativement restreint et l'obtention de subventions des collectivités territoriales plus difficile.

**Les propriétaires des parcelles jouxtant les routes et chemins :** doivent veiller à l'entretien des talus, des bois et pourquoi pas des fossés de leur propriété car la commune ne peut pas tout faire et surtout dégager du temps supplémentaire pour ces différents travaux.

Nous espérons compter sur la compréhension, la collaboration de tous pour permettre à nos deux employés du service technique de faire face aux autres travaux de la vie courante de la commune qui ne sont pas négligeables pour la population de notre village et nos hameaux.



Travaux effectués par la commune



Travaux effectués par le département

**A ce jour, la commune a investi environ 42.450,00€TTC sans compter les travaux effectués par les employés communaux. Nous espérons bénéficier de diverses subventions à hauteur d'environ 26.600,00€ mais pour combien de temps ???**

---

## Les plaques de rues



Voilà la plaque type retenue par le conseil municipal qui aura un format de 500 X 300 mm.

La commune a passé commande en septembre au fabricant et nous espérons que nos employés municipaux arriveront à démarrer la pose des 87 plaques d'ici la fin de l'année pour la terminer en janvier prochain.

Nous espérons également que celle-ci vous plaira et que cela permettra au facteur, aux transporteurs, aux taxis, à nos familles, à nos amis et aux estivants de mieux s'orienter dans notre village et nos hameaux.

Au budget 2011 nous inscrirons une ligne pour les plaques de la numérotation des habitations avec l'objectif que tout soit terminé en fin d'année prochaine.

# De vous à nous

---

## Les travaux du terrain multisports



23 septembre 2010

Les travaux ont repris le 21 septembre et se termineront probablement vers la fin de ce mois ou au plus tard début octobre.

Le travail de pose du terrain synthétique, qui durera environ 10 jours, est un travail minutieux de découpe et collage réalisé par une équipe de trois jeunes spécialistes venus de Saint Jean de Maurienne en Savoie.

Après cela viendra la pose d'un grillage périphérique et le plateau sera enfin disponible pour nos sportifs à qui, nous l'espérons, ce terrain de tennis donnera satisfaction ainsi que pour nos jeunes de la commune qui pourront s'aguerrir aux pratiques du volley-ball et basket-ball.

Il permettra aussi éventuellement aux enfants de notre école, dans le cadre des activités physiques, de découvrir les pratiques sportives citées ci-dessus avec en plus le mini foot, si bien sûr Me la Directrice le souhaite et si l'Inspection Académique donne son accord et les moyens humains pour l'encadrement.

---

## Libre service Cabriérois « Au P 'tit Marché »

### Quelques nouveautés !!

**Cadeaux souvenirs** : assiettes, dessous de plat, pendules, .... Le tout décoré par le Pic de Vissou ou la place du village.

⇒ Lancement d'un rayon vêtements depuis déjà 2 mois.

⇒ En plus du rayon frais habituel (charcuterie de l'Aveyron, fromages à la coupe divers et variés).

Le rayon surgelé s'est agrandi avec des plats cuisinés, poissons, .....

### **Horaires d'HIVER**

**7h30 – 12h15 17h30– 19 h00**

**Sauf Fermeture Jeudi et Dimanche Après Midi**

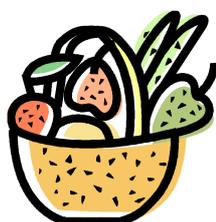
### **BON AUTOMNE A TOUS !!**

N'hésitez pas à passer vos commandes :  
Boulangerie, Pâtisseries, Charcuterie, Boissons...

**Tél – Fax – Répondeur : 04.67.88.10.38**

A votre disposition pour mieux vous servir

L'Epicière  
Marie-José



# Cabri 'hier

---

Pour tout le monde aujourd'hui, le transport des raisins pendant les vendanges ce sont des tracteurs et des bennes.

Jusqu'à la fin des années soixante dix, il se faisait dans des « semals »<sup>1</sup> en bois, remplacées ensuite par des bacs en plastique.

Une semaine avant les vendanges, on pouvait voir devant les maisons ou les magasins des viticulteurs, selon la taille de l'exploitation, deux ou trois douzaines de comportes qui étaient mises à étancher.



C'était souvent l'occasion de repeindre avec un pochoir les initiales du propriétaire mais aussi les cerceaux. Chacun avait sa couleur et n'en changeait pas.

A la vigne le « quichaire »<sup>2</sup> avec sa masse avait une « lourde » responsabilité: celle de faire les plus belles comportes et les plus régulières en poids. La finition de la comporte était importante car aucun raisin ne devait tomber pendant le transport.

Cette charge, désuète aujourd'hui, était confiée le plus souvent à un ancien qui pour rien au monde n'aurait laissé sa place. La réputation de « La còla »<sup>3</sup> était en jeu.

Transportées par deux hommes avec des « semalières »<sup>4</sup>, les comportes allaient rejoindre la charrette ou la camionnette, direction la cave coopérative.



Philippe TRINQUIER

---

<sup>1</sup> Comporte (oc) <sup>2</sup> le presseur (oc) <sup>3</sup> groupe de vendangeurs (oc) <sup>4</sup> Barre pour transporter les comportes (oc)

---

## Echos de la communauté des communes du Clermontais

### Parc d'activités de La Salamane

Dans le cadre de la révision du PLU de Clermont l'Hérault et de la création d'une zone d'aménagement concertée (ZAC) à la Salamane, une enquête publique s'est déroulée du 28 juin au 30 juillet 2010. Durant cette période, le public a pu consulter les dossiers et consigner ses observations dans le registre d'enquête.

M. Dewintre, Commissaire-enquêteur désigné par le Tribunal administratif de Montpellier, a également tenu des permanences pour recueillir les remarques et les avis de la population.

Le 30 août, à l'issue de cette enquête, le Commissaire-enquêteur a remis son rapport. En voici les conclusions essentielles.

#### **Le rapport du Commissaire-enquêteur :**

- Une création importante d'emplois peut être envisagée avec la création de la ZAC de la Salamane....ce projet fait naître un grand espoir chez les plus défavorisés.
- Un projet de ce type est le seul qui se présente et ne se représentera pas. C'est un vrai poumon économique dans une zone sinistrée.
- 95% des agriculteurs concernés sont prêts à vendre leurs parcelles.
- La perte de 70ha de terres agricoles représente peu de terre. Un aspect négligeable pour le secteur clermontais, sachant que 18% des terrains ne sont pas cultivés à l'échelon du territoire de Clermont l'Hérault.
- L'étude d'impact sur l'environnement est favorable au projet sans opposition de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.
- Le projet entre dans le cadre du schéma territorial du développement économique du pays de l'Hérault.
- La communauté de communes a choisi ce site pour protéger le reste du territoire et ne pas handicaper le tourisme.
- Les propositions et arguments des opposants ne correspondent pas aux vœux des élus, des agriculteurs en général et de nombreux Clermontais.

**Le Commissaire-enquêteur a émis un avis favorable au classement de 70ha de la zone A de la Salamane en zone IVAU, en vue de la création d'un parc d'activités « La Salamane ».**

**Le rapport est consultable au service urbanisme de la mairie de Clermont l'Hérault, aux heures habituelles d'ouverture.**

# La vie de nos associations

---

## L'amicale des cheveux blancs

### PROGRAMME DU PROCHAIN TRIMESTRE.

- ⇒ Le 1<sup>er</sup> goûter aura lieu le 15 octobre 2010 à la salle des Fêtes de Cabrières. Il sera animé par le duo ELL' et Lui : spectacle de danses et d'airs d'opérettes et de variété.
- ⇒ Les Charcutiers de Brassac nous rendront visite le 23 octobre 2010 et nous proposeront leurs excellents produits.
- ⇒ Loto le 21 novembre à la salle des Fêtes de Cabrières.
- ⇒ Le 25 décembre 2010, un loto est prévu à la salle des Fêtes de Cabrières.

**Des affiches seront produites pour confirmer ces animations.**

---

## Le cercle Occitan « Los Vissonèls »



**Coma dempuòi pròche de 10 ans, lo mes de setembre veirà la represa dels corses d'Occitan.  
Aquò serà lo :**

**DIMARS 5 D' OCTOBRE DE 2 010 A 18 ORAS DEL VÈSPRE  
A LA SALA DE LAS ASSOCIACIONS.**

Los corses (pas brica escolars !) se debanaràn lo vèspre, de 6 oras a 8 oras manca un quart, 2 dimars de seguida sus 3.

Podètz venir (es a gratis e sens engatjament) per veire cossí se passa un cors : s' aquò vos agrada, la cotizacion demandada serà la del Fogal Rural de Cabrières.

Ambe mas corals salutations occitanas,

Per la Presedenta Gineta

Renat Portièr

**(Conseil : Lisez d'abord l'occitan ! Vous constaterez aussitôt sa grande ressemblance avec le français !)**

*Comme depuis près de 10 ans, le mois de septembre verra la reprise de nos cours d'Occitan. Cela sera le :*

**MARDI 5 OCTOBRE 2 010, À 18H00 DU SOIR  
À LA SALLE DES ASSOCIATIONS.**

Les cours (qui n'ont rien de scolaire !) se dérouleront le soir, de 18H00 à 19H45, 2 mardis sur 3.

Vous pouvez venir (c'est gratuit et sans engagement) pour voir comment se passe un cours : si cela vous convient, la cotisation demandée sera celle du Foyer Rural de Cabrières.

Avec mes cordiales salutations occitanes,

Pour la Présidente Ginette

René Pourtier

---

**Heureux soient-ils ceux qui par leur bonté rendent plus légers  
et plus agréables les jours qui me restent à vivre.**

**FG**

# La vie de nos associations

---

## Des Parents d' Elèves de l ' Ecole Laïque de CABRIERES

La rentrée scolaire le jeudi 2 septembre s'est bien passée. Il y a eu quelques petits pleurs pour les nouveaux entrants, « c'est normal » !

41 enfants sont scolarisés :

- 18 dans la classe de Me Gonzalez et Mr Grégoire
- 23 dans la classe de Mr Frasnado qui assure le remplacement de Mme Fourestier-Consul jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Nous vous informons que l'assemblée générale de l'Association se tiendra le 28 septembre à 18h30 pour l'élection du nouveau bureau et les prévisions des activités de l'année (Noël, Carnaval, sorties, ...).

**Il y a 40 ans :**

**Tu fais une bêtise en classe = Le Prof t'en colle deux.  
En arrivant chez toi = ton père t'en recolle deux autres.**

**Aujourd'hui :**

**Tu fais une bêtise = Le Prof te demande pardon.  
Ton père t'achète une console de jeux et va casser la gueule au prof !!!!**

***Comme dit l'autre : Nous vivons une époque formidable***

---

## Les Amis de Saint-Martin des Crozes



Le 3 juillet, les pichouns ou pichots de Cabrières se sont retrouvés sur la place des Crozes pour un fabuleux jeu de piste qui devait les mener au trésor. Les équipes constituées se sont âprement disputé les indices. Mais c'est tous ensemble que nos vaillants chercheurs ont pu déterrer le fameux coffre.

La suite leur a réservé quelques surprises, puisque le four à pain avait été allumé pour l'occasion. Il leur a fallu confectionner le repas du soir pour ensuite aller le faire cuire. (quiche, pizza et gratins)  
Le soir venu, les parents ont ainsi retrouvé leurs minots repus mais un peu las.

Le 31 juillet, c'était au tour des grands de venir investir la place du hameau où l'association des amis de Saint-Martin des Crozes les avait conviés. Adhérents et sympathisants se sont donc retrouvés pour le traditionnel repas estival. A l'heure de l'apéritif, environ 130 personnes s'étaient réunies sur la place devant la table couverte d'amuse-gueule. Certains, un peu farceurs ou très prévoyants, s'étaient munis de leurs parapluies et autres imperméables mais cette année nul en fut besoin. En tout cas, ce soir-là, comme toujours, la qualité de l'apéritif et la fideua (concoctée par nos chers restaurateurs du Sanglier) ont fait sensation.

La bonne humeur des convives et un groupe jazzy ont assuré la réussite de cette soirée. C'est une nouvelle fois un peu tard dans la nuit que chacun a regagné son domicile en se promettant de revenir bientôt.  
Et cette suite nous vous la proposons avec deux autres temps forts:

Au mois d'octobre, le 23, le four à pain doit être rallumé pour y faire cuire des produits tirés des châtaignes. Nous vous tiendrons donc informés du déroulement de cette journée par un affichage.  
Passées les vendanges, un peu d'eau sera la bienvenue pour faire un peu grossir les châtaignes.

Le 12 décembre, le loto de l'association vous sera proposé avec son cortège de lots.

Rappelons-nous enfin que l'association ne peut continuer ses activités que grâce à l'adhésion du plus grand nombre: pour 5 € par an, devenez ou redevenez un des membres des Amis de Saint-Martin des Crozes!  
Les cartes d'adhésion sont disponibles à la poste, à la mairie, à l'épicerie et les membres du bureau (Christian GEBELIN, Aline DEJEAN et Marie-France MATHIEU) se feront un plaisir de vous accueillir.

# La vie de nos associations

## Le Foyer rural de l'Estabel

### LA BELLE FETE DE LA SAINT JEAN LE 19 JUIN 2010

Le soleil a joué à cache-cache pour cet événement qui a démarré par un joyeux concours de brouette au stade de foot ;

Petits et grands étaient présents pour cette compétition originale avec 5 magnifiques engins dont certains étaient déjà cotés à l'argus. Les sportifs se sont élancés sur le parcours sinueux avec obstacles provoquant des embouteillages et télescopages remarquables

Après ce moment sportif une centaine de personnes se sont régalingées avec la délicieuse ratatouille accompagnée de saucisses grillées, préparée par notre cuisinier en chef Christophe.

Le groupe de musiciens, les fils de Falco, nous a fait danser sur des airs entraînants. et un beau feu d'artifice nous a été offert par la Mairie. Et pour terminer cette belle soirée, petits et grands ont pu se réchauffer autour du traditionnel grand feu de la Saint Jean.

### L'ASSEMBLEE GENERALE DU FOYER RURAL DE L'ESTABEL A EU LIEU LE VENDREDI 24 SEPTEMBRE A 18H30 A LA SALLE DES FETES

Après le bilan financier et moral, il a été procédé au renouvellement du bureau et du C.A et à la présentation des activités proposées pour 2010/2011

**Les membres du Conseil d'Administration pour l'année 2010/2011 :** C Bourdon / S Bilhac / M.G Nayrac / S Bourdon / S Sotto / Erika Michel./ J.Nayrac / L Salic / A Vigneron / M.C Ullern./ B Tournier / P Bannister / C Gebelin / C Salles / J Fabienne.

**Constitution du bureau :** **Président :** BILHAC Serge. **Vice-président :** SALLES Christophe

**Trésorière :** NAYRAC Marie Georges. **Trésorière adjointe :** BOURDON Sylvie.

**Secrétaire :** TOURNIER Bernard. **Secrétaire adjointe :** SOTTO Stéphanie

### LES ACTIVITES PROPOSEES POUR 2010-2011

gym douce	adultes	120€	le jeudi de 18h30 à 19h30
gym tonic	adultes	120€	le mercredi de 18h à 19h
yoga	adultes	120€	le mardi de 18h30 à 19h30
cours d'occitan	adultes	gratuit	le mardi de 18h00 à 20h00
VTT	jeunes et adultes	gratuit	un dimanche par mois, en fonction des disponibilités

Les activités du Foyer Rural de l'Estabel reprennent en octobre.

Pour toutes les activités (gratuites ou payantes), l'adhésion au foyer rural est obligatoire.

**L'achat de la carte 2010-2011 est au tarif unique de 13€.**

Le paiement des activités s'effectue à l'inscription, soit au comptant, soit 3 chèques encaissables au début de chaque période (octobre, janvier, avril).

**La trésorière se tient à votre disposition pour des reports d'encaissement, n'hésitez pas à lui en parler.**

**Marie-Georges Nayrac : 04 67 96 33 98.**

**Les bulletins d'inscription sont à retirer à la Mairie, à la Cave ou à la Poste.**

### LA RONDE DE L'ESTABEL. EDITION 2010.

Comme toutes ces dernières années et avec le succès que vous lui connaissez, nous renouvelons la randonnée VTT,

**Dimanche 21 Novembre**, à l'occasion de l'arrivée du Primeur.

Réservez votre journée et préparez vos mollets !!!

A votre retour, vous aurez la possibilité de vous restaurer.

### NOS PROJETS :

⇒ une activité « contes » pour les enfants,

⇒ un atelier « découverte du goût »,

⇒ une initiation à la « danse country »

⇒ et à la « danse africaine » pour adultes.

⇒

**Nous vous donnerons prochainement, dans notre journal du Foyer Rural, de plus amples renseignements.**



# La vie de nos associations

---

## Entente sportive Cœur d'Hérault



### Le Cœur Hérault veut défendre le foot en milieu rural

Le Trait d'Union Boyne-Céressou a vécu ! Lors de sa dernière assemblée générale, les dirigeants ont créé l'Entente Sportive Cœur Hérault (ESC 34) autour d'un vrai projet de club. L'objectif, ancrer l'association sur tout un territoire viticole situé entre Clermont l'Hérault et Pézenas. Le club de foot veut aussi impulser une nouvelle dynamique autour d'un projet sportif ambitieux basé sur le développement du football en milieu rural en gardant un esprit 100% amateur. Pour cela la structure fait peau neuve en changeant de nom, de logo mais aussi de couleurs qui virent au noir et blanc.

« Il y a quinze ans naissait le Trait d'Union Péret-Fontès, issu du rapprochement de deux villages pour continuer l'activité foot qui allait s'éteindre. Le club avait alors 35 licenciés. Cabrières, Lézignan La Cèbe, Nizas et aujourd'hui Adissan ont depuis rejoint l'association intercommunale qui n'a cessé de grandir et de se structurer », expliquent le président Paul Chambourdon et les dirigeants du feu TUBC. « Face aux obligations matérielles, techniques et financières, les petits villages ne peuvent plus aujourd'hui avoir leur club seul, l'idée est donc de se fédérer pour permettre aux enfants notamment de pouvoir jouer au football dans de bonnes conditions, avec un encadrement formé et de qualité. On avance pas à pas, sans brûler les étapes. Grâce à ce regroupement nous avons en 2009-2010 170 licenciés tous issus des communes alentour, dont 80 de 6 à 15 ans; sur la seule école de foot, nous avons pu créer des équipes U8, U11, U13, U15 ».

« L'encadrement, la formation sont des priorités c'est pourquoi nous avons confié à Christophe Francon la direction technique de l'école de foot. Son rôle est très important, il assure le suivi des éducateurs avec des réunions mensuelles, met en place des stages, des formations avec le District de l'Hérault. Il a lancé dans le bain de jeunes éducateurs issus du club ». Chez les seniors, Hervé Phalip et Antoine Lopez ont fait un gros travail aussi en fédérant un groupe depuis trois ans composé de deux équipes qui jouent en Première et Deuxième Division de District. Jean-Marc Isure, René Roux et Jean-Marie Menteaux ont pris le relais cette saison pour gérer les groupes seniors et la catégorie U19 créée cette saison.

Agréée Jeunesse et Sports, la toute nouvelle ESC 34 espère obtenir le Label FFF Ecole de foot dans quelques semaines, une véritable reconnaissance pour les efforts accomplis depuis une dizaine d'années.

---

### Saison 2010/2011

Les entraînements de l'école de foot de l'ESC 34 reprennent selon le programme suivant au stade Battesti de Fontès :

**U6/U7/U8** (nés en 2005, 2004, 2003) : **Mercredi 1er septembre à 14h.**

**U9/U10/U11** (nés en 2002, 2001, 2000) : **Samedi 28 août 10h**  
**Mercredi 1er septembre à 16h.**

**U12/U13** (nés en 1999, 1998) : **Samedi 28 août à 10h**  
**Mercredi 1er septembre à 17h30.**

**U14/U15** (nés en 1997, 1996) : **Mercredi 1er septembre à 17h30.**

### INSCRIPTIONS

Imprimé d'inscription fourni par le club.

1 photo d'identité.

Photocopie d'une pièce d'identité (nouveau licencié).

Chèque (s) 130 € ou 110 € pour un nouveau licencié. La troisième licence « joueur » d'une même famille (vivant sous le même toit) sera facturée à moitié prix. Possibilité d'étalement du paiement.

#### Renseignements :

Le jour des entraînements, ou auprès du responsable technique de l'école de foot :

Christophe Francon (06 42 38 88 70), ou auprès du secrétaire du club Alain Mendez (06 31 18 83 88).

#### U19 :

Le club recherche des joueurs nés en 1993, 1992, 1991 pour son équipe U19 engagée en championnat (contacter Jacques Bilhac au 06 20 54 51 94).



A-l'agence  
Claire Alzieu  
Rue du Mas de Gausseil  
34800 Cabrières - France

04 99 91 01 66  
06 77 93 09 51

[contact@a-lagence.com](mailto:contact@a-lagence.com)  
[claire@a-lagence.com](mailto:claire@a-lagence.com)

[www.a-lagence.com](http://www.a-lagence.com)

## Une agence de communication à Cabrières :

### A-l'agence



Une agence de communication est née à Cabrières : A-l'agence

. **GRAPHISME** : création et impression : cartes de visite, logos, dépliants, flyers, menus, magazines, affiches, cartes de vœux, autocollants, tampons...

. **WEB-DESIGN** : création et développement : sites internet, boutiques en ligne...

. **EVENEMENTIEL** : conseil, organisation et gestion : soirées, AG, séminaires, formations,...

J'ai décidé de quitter l'agence de Montpellier où mes fonctions de gestionnaire de

congrès médicaux et scientifiques m'ont emmenée un peu partout en France et à l'étranger pendant 10 ans. Maintenant, il est temps pour moi de tenir les rênes.

Je mets au service de mes clients : *mes compétences*, mon expérience, mon carnet d'adresses, *mes aptitudes* à écouter, agir, réagir, anticiper, gérer, *ma personnalité* enjouée, dynamique et perfectionniste.

Une équipe de Freelance travaille avec moi pour trouver une solution adaptée à chaque client et chaque budget.

Venez visiter le site internet (la nouvelle version est en cours de réalisation...) et demandez par e-mail le lien à la page Facebook où vous trouverez certaines réalisations, dont celles réalisées pour la Cave des Vignerons de Cabrières.

[www.a-lagence.com](http://www.a-lagence.com)

Bien entendu, faites circuler l'info !

Salutations à tous !

Claire

## Le Château des DEUX ROCS



Sur les avant-monts des Cévennes, dans le site sauvage et pittoresque des écaïlles de Cabrières, le Château des Deux Rocs présente un vignoble d'une nature accueillante et riche sur 30 hectares.

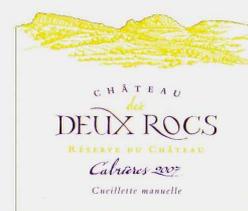
Les coteaux ensoleillés et schisteux permettent aux cépages grenache, syrah, cinsault et mourvèdre d'atteindre une exceptionnelle maturité, gage de la qualité des vins élaborés dans nos chais.

C'est en 2003 que la cave fut créée, sur la base d'un vignoble datant depuis plusieurs générations et classé en zone d'appellation AOC Coteaux du Languedoc - Cabrières.

De la taille à la vendange, la vigne est notre seule préoccupation. Rien n'est laissé au hasard, ce métier de viticulteur où le labeur est quelquefois difficile, nous apporte une grande satisfaction personnelle.

Il est vrai que notre région présente aujourd'hui des vins de qualité ; il a fallu sélectionner les terroirs, planter des nouveaux cépages et diminuer les rendements.

Ces vins de qualité dont on ne doit pas avoir honte peuvent aujourd'hui rivaliser avec les plus grandes appellations.



Les sols sont variés, le soleil omniprésent, il suffit d'ajouter de la patience et du savoir-faire pour l'élaboration d'un vin généreux et agréable.

Une cueillette manuelle, une vinification traditionnelle, un terroir exceptionnel permettent à nos vins rouges et rosés d'exprimer tout leur caractère.

PROPRIÉTAIRE RÉCOLTANT

Mme Annie Mathieu

LES CROZES - 34800 CABRIÈRES



TÉL. : 04 67 96 07 64 - FAX : 04 67 96 17 20

# La vie économique

## La Cave Coopérative



En cette fin d'exercice (31 août 2010) la Cave de Cabrières peut se féliciter d'un chiffre d'affaire en légère hausse par rapport à l'exercice 2008/2009. C'est une bonne nouvelle pour les vignerons surtout en prévision d'une récolte 2010 assez maigre mais par contre de bonne qualité.

Nous remercions tous les coopérateurs et conjoints de coopérateurs qui ont aidé tout au long de l'été pour assurer une bonne réussite des festivités proposées par la Cave et l'association « Estabel en fête ». Nous comptons sur le dynamisme de nos jeunes viticulteurs pour continuer à bien faire marcher notre Cave et notre Caveau de Ventes.

Une démarche de qualité est engagée pour atteindre le but d'une appellation « Communale », ce qui impose de la rigueur, une discipline et un travail irréprochable à nos viticulteurs ainsi qu'aux dirigeants de la Cave.

Par la même occasion un projet de « Vin bio » est en prévision, mais le cahier des charges est important et demande de la réflexion.



**Celui qui boit du vin,  
a toujours le sourire,  
La gaieté, le bonheur,  
le suivent en tous lieux,**

**Il garde en vieillissant,  
deux choses qu'on admire,  
du soleil dans le cœur,  
et la joie dans les yeux.**

*Transmis par Paul DURAND*

### **Dates à retenir :**

**Judi 18 Novembre 2010**

**SORTIE DU PRIMEUR AOC CABRIERES  
(rouge et rosé)**

**Vendredi 19 Novembre 2010**

**Soirée sous chapiteau (à définir)**

**Samedi 20 Novembre 2010**

**Soirée sous chapiteau (à définir)**

**Dimanche 21 Novembre 2010**

**Rando VTT organisée par le Foyer Rural**

**Rando Pédestre**

**Animation sous chapiteau (à définir)**

# PIOCH · FARRUS MINE

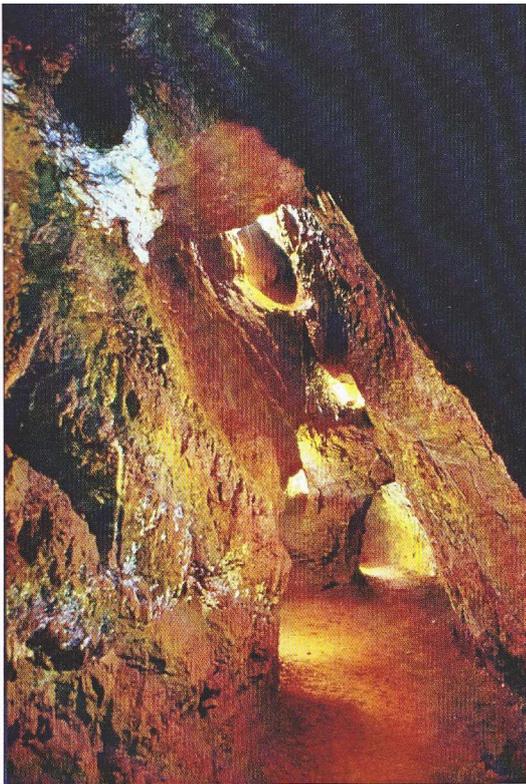
ADISSIATS.....JEAN-LUC !

Ce 26 août, Jean-Luc ESPEROU s'en est allé définitivement, emporté par un cancer aussi sournois que foudroyant.

Il repose à présent dans sa terre natale de Servian où il a été accompagné par une foule nombreuse, venue des 4 horizons du département, et même au delà. Il allait avoir 60 ans.

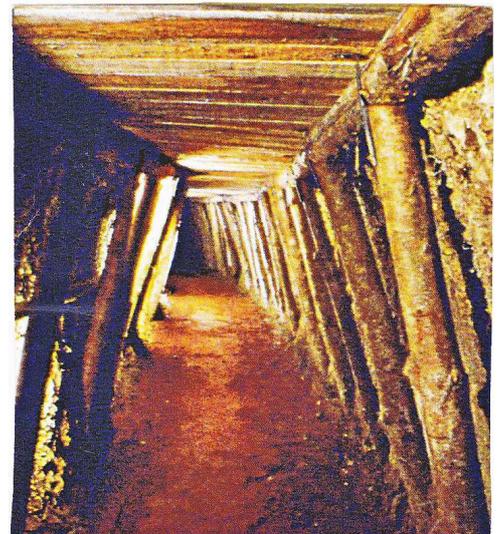
Cabriérois de cœur, sinon d'adoption, il connaissait comme personne ne les connaît, tous les recoins de notre commune et de ses environs. Passionné d'archéologie, et sur la foi d'une publication datant de 1911 (Vasseur), Jean-Luc était venu prospector le terrain dès le début des années 1970, et a participé de 1979 à 1985 à toutes les campagnes de fouilles organisées sur la commune.

Par ses travaux, et leur publication dans des revues scientifiques spécifiques, il aura largement contribué à la découverte et à la mise en valeur d'un patrimoine insoupçonné, aujourd'hui reconnu dans le monde entier : les mines de cuivre préhistoriques et romaines de Cabrières, et la métallurgie du cuivre au IIIe millénaire avant notre ère, dont il a mis à jour de nombreux ateliers de transformation du minerai de cuivre, faisant de Cabrières un site minier exceptionnel de cette époque.



Outre les communications spécialisées qu'il a publiées ou co-publiées, il a été l'auteur et co-auteur de 3 ouvrages : « L'Aqueduc romain de Béziers », une « Histoire de Servian » et surtout, « Les Mines de Cabrières », œuvre très complète, publiée en 2008, avec cartes, plans, photos et documents, qui restera pour longtemps une référence sur notre patrimoine ; ce livre aura également contribué à réveiller les souvenirs des recherches entreprises un peu partout sur la commune au milieu du XIXe siècle, et dont l'exploitation, pour la mine de la Roussignole, a pris fin en 1928. On lui doit également la reconstitution de l'urne « bronze ancien » et autres poteries, aujourd'hui visibles au Caveau Muséographique de la Cave Coopérative, dont il a activement participé à l'aménagement.

Mais son nom restera associé à tout jamais à la mine « qui se visite » de Pioch Farrus ; pour réaliser son projet d'ouverture il fallait acquérir les terrains d'emprise de la mine ; après quelques arcanes, ce fut chose faite fin 1985. Il entreprit alors de ré ouvrir le travers-blanc, effondré sur ses 40 premiers mètres, creusé au pied de la colline au temps de Napoléon III, pour exploiter le cuivre. Cette galerie horizontale recoupe de nombreux puits verticaux, préhistoriques et romains, creusés eux, en différents points de la colline. Puis vint le temps de l'aménagement extérieur (musée de site) et intérieur (électricité, boisage, portiques en béton, grilles de sécurité, etc...). La mine ouvrait alors au public le 1<sup>er</sup> Juillet 1998, permettant au plus grand nombre de découvrir un patrimoine hors du commun, réservé jusqu'alors à quelques initiés.



SALUT L'ARTISTE.....

ALBERT MARTINEZ – Association PRO BAETERIS



## Informations pratiques

### Horaires d'ouverture au public du secrétariat de la Mairie

Lundi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00  
Mardi de 8h30 à 12h00 et 15h00 à 17h00  
Mercredi de 9h00 à 12h00  
Tél.: 04 67 96 07 96

### Conciliateur de Justice Canton de Montagnac

Jean-Louis JUAN  
Tél.: 06 11 13 03 71

### Horaires d'ouverture de l'agence postale Communale

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h50 à 11h40  
Mercredi et Samedi de 9h15 à 11h40  
Fermée un samedi par mois  
Tél.: 04 67 96 10 41

### Horaires d'ouverture de la Bibliothèque

Lundi et Vendredi de  
17h00 à 18h30

### Horaires d'ouverture au public de la déchetterie - route de Péret

Lundi & samedi de  
9h00 à 12h00

### Permanences des élus

*Il est toujours possible de prendre rendez-vous avec le maire ou les maires adjoints ci-dessous auprès du secrétariat de la mairie.*

#### **Rappel:**

**Maire:** Francis GAIRAUD

**1er Maire Adjoint:** Alain MATHIEU (Les Crozes)

**2ème Maire Adjoint:** Jacques GUELTON, délégué à l'Urbanisme

**3ème Maire Adjoint:** Colette AUDIBERT



Directeur de la publication : Francis GAIRAUD.  
Rédacteur en chef : Jacques GUELTON.  
Comité de rédaction : Alain MATHIEU, Françoise POBEL, Philippe TRINQUIER.

Imprimé par nos soins en 250 exemplaires

Mairie de Cabrières  
avenue de Clermont  
34800 CABRIERES  
Téléphone : 04 67 96 07 96  
Télécopie : 04 67 96 01 11  
Messagerie : mairie.cabrieres34@wanadoo.fr  
Site Internet : <http://www.cabrieres34800.fr>